



## Estimatif d immobilier erroné

Par **ithis**, le **30/01/2013** à **18:52**

Bonjours,

Suite a l entretien avec un notaire pour ouvrir la succession de mon père j aurais aimée avoir des informations afin de continuer dans ses pas sans se ruiner, tout en préservant son patrimoine et le tout sans se ruiner.

Maison de mes grand parent loué 250e tout en brique de 1920 avec toiture a refaire dans un bléde avec aucun commerce a 45km d orleans couverture ardoise a refaire et tout le confort 3000m de terrain, précédemment il y avait 2 adresse chose ramené a une seule depui peu. Foret de 40 hectare déboisé au printemps dernier.

On m as suggeré d aller voire un autre notaire pour faire un suivi de succession, lequel m a répondu qu il etait trop tard.

Un mois de retard dans la succession, entraine des majorations, a qui imcombent elles; notaire ou descendant merci de vos réponses.

Par **trichat**, le **31/01/2013** à **14:07**

Bonjour,

Difficile de comprendre votre question.

Essayez d'être plus explicite sur les difficultés rencontrées.

Cordialement.